

La Lettre des Enseignants

"Faites la différence"



N° 192 – 25 juin 2009

Budget 2010 : purge de 16 000 emplois dans l'éducation

Le gouvernement a confirmé la suppression de 16 000 emplois dans l'Éducation nationale en 2010. L'ancien ministre de l'éducation, Xavier Darcos, précise qu'il s'agit « de 600 postes d'agents administratifs et de 14 000 postes d'enseignants stagiaires affectés en IUFM ou équivalent pour l'enseignement privé (à hauteur de 1 400) ».

Le SE-UNSA et sa fédération l'UNSA-Education dénoncent cette décision qui montre que, de budget en budget, l'investissement éducatif est abandonné.

Éducation : le gouvernement doit changer de cap

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale devra assurer la prochaine rentrée dans un climat difficile. L'UNSA-Éducation le rencontrera pour essayer de reconstruire un dialogue social trop souvent négligé au ministère de l'Éducation nationale. Elle demandera au ministre quelles sont ses priorités et quels sont ses objectifs pour le service public d'éducation.

Pour l'UNSA-Éducation, le gouvernement doit changer de cap dans l'éducation et choisir la négociation au lieu de la confrontation.

[Lire la suite.](#)

Formation des enseignants : les masques tombent...

Les décrets sur la « mastérisation » ont été adoptés au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat le 16 juin.

Lors de la séance plénière du CSFP, l'administration n'a eu aucun mal à faire adopter les décrets modifiant les conditions de recrutement des enseignants puisque qu'elle s'est retrouvée majoritairement représentée, face à une parité syndicale clairsemée.

Les textes présentés ont été adoptés à 20 voix contre 14 (votes contre : UNSA, CGT, CFDT, FO, la CFTC n'a pas pris part au vote).

La FSU, après un vote d'abstention au Comité Technique Paritaire Ministériel le 27 mai a fait le choix de fuir le vote au CSFP en quittant la salle après lecture d'un texte, laissant ainsi à l'administration toute latitude de se retrouver majoritaire... Quand à Solidaires et la CGC ils n'ont pas assisté à la séance.

Pour notre part, à l'UNSA, nous avons décidé de défendre jusqu'au bout notre opposition à ces décrets.

[En savoir plus.](#)

Urgence pour les EVS !

La situation des Emplois de Vie Scolaire, les EVS, représente une urgence en cette fin d'année scolaire. 30 000 d'entre eux, recrutés sur des contrats aidés, vont se retrouver au chômage. L'accompagnement qui leur était dû (vu la dénomination de leur contrat de travail) n'a pas été dispensé.

La majorité d'entre eux étant des contrats d'avenir, ils ont déjà connu la spirale du chômage et se trouvent en situation de grande détresse.

En complément des communiqués et des actions intersyndicales menées (lettres au 1er Ministre, pétitions) le SE-UNSA a de son côté :

- alerté le cabinet de l'Élysée le 18 juin,
- fait intervenir le secrétaire général de l'UNSA auprès du ministère du travail,
- diffusé ce message d'alerte auprès des journalistes en demandant le relais de cette information sur la situation de ces salariés qui ne méritent pas qu'on continue à les ignorer.

[En savoir plus.](#)

Nouveau Brevet : ce qui change (ou pas)

Après avoir envisagé une maquette de nouveau brevet assez novatrice, le ministère fait marche arrière et propose simplement d'ajouter de nouveaux éléments à l'existant.

Pour le SE-UNSA, le DNB ne servira à quelque chose que s'il gagne en simplicité et en lisibilité à l'extérieur du système éducatif. Pour cela, il doit bien être conçu comme une attestation des compétences et des connaissances acquises au cours de la scolarité obligatoire.

[En savoir plus.](#)

Enseignement privé : l'article 89 doit être abrogé sans contrepartie !

Le Comité National d'Action Laïque*, après l'avoir demandé aux groupes parlementaires, appelle les députés à adopter l'article 3 de la loi Carle, abrogeant l'article 89 de la loi du 13 août 2004, et à voter contre les deux autres articles de cette loi.

Il invite aussi les députés à saisir le conseil constitutionnel si, le cas échéant, cette loi venait, malgré tout, à être intégralement adoptée.

[En savoir plus.](#)

* Le CNAL est composé du SE-UNSA, des DDEN, de la FCPE, de La Ligue de l'Enseignement et de l'UNSA-Éducation.

Après le 13 juin ?

Samedi 13 juin, peu de manifestant(e)s dans les cortèges intersyndicaux. Après les succès des 29 janvier, 19 mars et 1er mai, cette fois-ci, les salariés et les militants étaient moins nombreux à se mobiliser.

L'UNSA souhaite donc qu'un bilan soit tiré au sein de l'intersyndicale.

La rentrée sociale s'annonce très difficile, des jeunes sortant du système scolaire vont chercher un emploi et les chiffres annoncés par l'INSEE ou le Pôle Emploi aboutissent à six cent mille emplois supprimés.

Pour l'UNSA, l'intersyndicale doit se poursuivre et poursuivre son action pour faire aboutir sa plateforme en dix points élaborés le 26 mai dernier.

[En savoir plus.](#)

Journée internationale de solidarité avec les travailleurs iraniens le 26 juin 2009

L'UNSA, avec les autres organisations syndicales françaises, s'associe à la journée mondiale de solidarité avec les travailleurs iraniens organisée par la Confédération syndicale internationale, l'Internationale de l'éducation, l'Union internationale des travailleurs de l'agriculture et la Fédération internationale du transport.

Un courrier adressé au Président iranien sera remis à l'Ambassade d'Iran et un rassemblement est prévu : **Place d'Iéna le vendredi 26 juin à 12h30**